

Chartres, le **29 JUIN 2026**

Monsieur,

Vous m'avez adressé pour validation, un dossier réalisé par le bureau d'étude Moulins Demain, concernant la reconnaissance du droit d'eau et de la consistance légale du moulin de la Billanche vous appartenant, situé sur la rivière le Loir dans la commune d'ILLIERS-COMBRAY.

Après examen de votre dossier reçu en version finale en date du 11 mai 2026, je vous informe de ma validation de la reconnaissance du droit d'eau et de la consistance légale du moulin de la Billanche pour une puissance maximale brute de 29,10 kW.

Au cas où vous souhaiteriez remettre en exploitation votre ouvrage, il vous faudra porter à la connaissance du préfet, avant sa réalisation votre projet d'installation hydro-électrique, avec tous les éléments d'appréciation nécessaires, conformément à l'article R.214-18 du Code de l'environnement.

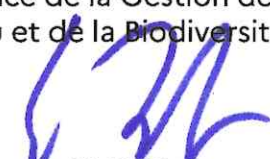
Il conviendra alors de fournir, le descriptif du projet de la turbine et de son mode de fonctionnement en précisant notamment l'impact vis-à-vis de la vie piscicole et les côtes (NGF IGN 69) des différentes installations qui justifient le maintien de la chute d'eau.

Le descriptif devra inclure les plans cotés pour chaque ouvrage concerné (déversoir, vannage et radier ainsi que la vanne usinière) du Moulin de la Billanche .

Il faudra également préciser les modalités adoptées dans le cadre du dispositif pour le maintien dans le lit de la rivière le Loir, en aval de vos ouvrages, du débit réservé de 66,10 l/s correspondant au 10^{ème} du module calculé par le bureau d'étude. Ce débit vise à garantir la vie, la libre circulation (passe à poisson, rivière de contournement, etc...) et la reproduction des espèces piscicoles en application de l'article L.214-18 du Code de l'environnement et de la disposition 1D-1 du SDAGE Loire-Bretagne. Il conviendra enfin de décrire la gestion des ouvrages prévue pour permettre la circulation des sédiments.

Mon service restant à votre disposition pour tout échange sur ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Service de la Gestion des Risques,
de l'Eau et de la Biodiversité


Erwan BLONDEL

SCI Moulin de la Billanche
2-4 La Billanche
28 120 ILLIERS-COMBRAY

Copie : Mairie d'Illiers-Combray, OFB